

Annexe II : Données structurantes relatives au plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Projet initié par élabore par	Monsieur Willy de Muur Ass, Decker, Lammar et associés	N° de référence (à remplir par le ministère) Date de l'avis du Ministre Date d'approbation ministérielle	
Situation géographique		Organisation territoriale de la commune	
Commune	Niederanven	CDA	
Localité	Ernster	Commune prioritaire	
Lieu-dit	Rue de l'Ecole	Pôle de développement	
Equipements collectifs principaux existants dans la localité / quartier	Piste cyclable PC2 et 4, Eglise et cimetière, deux arrêts de bus		
Données structurantes du PAG		Servitudes découlant d'autres dispositions légales	
N° de référence du PAG	Environnement		
Zone(s) concernée(s)	Proximité immédiate (<30m) de bois et forêts > 1ha <input checked="" type="checkbox"/>		
	Distance par rapport à la zone protégée nationale et / ou communautaire <input type="checkbox"/>		
	Présence de biotope(s) <input type="checkbox"/>		
	Zone de buit <input type="checkbox"/>		
	Voirie nationale (permission de voirie) <input type="checkbox"/>		
	Gestion de l'Eau (zones inondables) <input type="checkbox"/>		
	Sites et Monuments <input type="checkbox"/>		
	Inventaire suppl. <input type="checkbox"/>		
	Monument national <input checked="" type="checkbox"/>		
	Zone SEVESO <input type="checkbox"/>		
	Autres <input type="checkbox"/>		
COS	minimum /	maximum 0,4	
CUS	minimum /	maximum 0,8	
CSS	minimum /	maximum 0,6	
DL	minimum /	maximum 27	
Emplacements de stationnement	minimum 12	maximum 18	
		1200 m	
Terrain			
Surface brute du terrain	0,3739 ha	77,10 %	
Surface nette du terrain	0,2841 ha	75,98 %	
	Surface cédée au domaine public communal	0,0042 ha	
	Taux de cession	1,11 %	
Surface destinée aux voiries de desserte (publiques et privées)	0,0000 ha		
Surface destinée à la zone résidentielle/zone de rencontre (20 km/h)	763,9700 ha		
Surface destinée à la circulation non motorisée (publique et ouverte au public)	0,0000 ha		
Surface destinée au stationnement public	0,0000 ha		
Surface destinée à l'espace vert public	0,0000 ha		
Surface destinée aux aires de jeux ouvertes au public	0,0000 ha		
Surfaces privées et publiques nécessaires à la viabilisation	763,9700 ha		
Scellement maximal du sol	0,1572 ha	55,34 %	
	Nombre de lots / parcelles / îlots	9	
	Taille moyenne des lots / parcelles / îlots	3,16 a.	
Constructions		Mixité de logements (en tenant compte du nombre maximum de logements)	
Surface constructible brute	minimum 0,0	maximum 2 970,3 m ²	
Empilage au sol	minimum 0,0	maximum 1 057,4 m ²	
Nombre de logements	minimum 6	maximum 9	
Densité de logements / hectare brut	minimum 16,05	maximum 24,07 u./ha	
Personnes estimées / logement	minimum 2	maximum 4	
Nombre d'habitants	minimum 12	maximum 36	
Surface de vente maximale	0,0 m ²		
	Nombre de logements de type:	minimum 2 maximum 7	
	unifamilial	minimum 0 maximum 0	
	bifamilial	minimum 0 maximum 3	
	collectif (>2 log/bâti.)	minimum 0 maximum 0	
	Surf. nbre de log. à coût modéré	minimum 0 maximum 0	
	Surface brute de bureau maximale	0,0 m ²	
Axe(s) de desserte		Emplacements de stationnement	
Route Nationale	N10	Charge de trafic (si disponibles et selon prévision P&CH)	
Chemin Repris	CR132	15256/9726 vh/j	
Chemin communal	/	100/85 vh/j	
		activités habitat	
	publics	0 0	
	privés (min.)	0 12	
	privés (max.)	0 18	
	total (max.)	0 18	
		18	
Offre de transport collectif dans la localité			
Proximité arrêt bus le plus proche (distance parcourue)	95,0 m	Proximité gare (distance parcourue)	4 300,0 m
Infrastructures techniques			
Longueur totale de canalisation pour eaux usées	103,2 m	Surface destinée à l'évacuation d'eaux pluviales à ciel ouvert	100,0 m ²
Longueur totale de canalisation pour eaux pluviales	193,6 m	Surface destinée à la rétention d'eaux pluviales à ciel ouvert	0,0 m ²